

ou à attribuer la juridiction exclusive des grands programmes d'aide à tel ou tel palier du gouvernement. Je ne puis concevoir de projets ni d'entreprises, ayant l'envergure de ceux que je viens de mentionner, qui ne soient pas l'objet de la sollicitude du gouvernement fédéral dans la sphère de ses responsabilités, ni de celle d'un gouvernement provincial dans sa propre sphère. La seule question qui se soit jamais posée à ce sujet est de trouver les moyens les plus efficaces de coordonner les intérêts et l'activité de tous les intéressés. L'efficacité du travail accompli jusqu'ici est une grande source d'encouragement et donne lieu de croire que nous saurons toujours trouver des solutions appropriées.

Besoin de personnel bilingue

J'aimerais aussi rappeler certaines de mes déclarations antérieures au sujet du grand besoin qui se fait sentir d'attirer un plus grand nombre de jeunes Canadiens de langue française dans la carrière diplomatique et dans celle de l'aide extérieure. Je me permets notamment de rappeler le discours que j'ai prononcé à Québec en juin 1963 pour souligner l'importance que nous attachons au recrutement de jeunes désireux de présenter aux étrangers une image du Canada qui reflète notre réalité bilingue et biculturelle. Il est évident que, pour accroître notre représentation diplomatique en Afrique, nos projets d'aide, nos relations avec le monde francophone, nous aurons un besoin urgent de personnel bilingue qualifié, tant à Ottawa que dans nos postes à l'étranger. C'est donc une belle occasion qui s'offre à ceux qui veulent collaborer et contribuer à une politique et à des programmes qui affirmeront le caractère bilingue et biculturel de notre pays à Ottawa et à l'extérieur. . . .